

Honoraires PIERRE ET CONSEIL applicables à partir du 11/05/2020

VENTES D'IMMEUBLES / DE TERRAINS / DE MAISONS / D'APPARTEMENTS :

Jusqu'à 149.999 €	8,00% TTC du prix de vente	(soit 6,67 % HT)
De 150.000 € à 499.999 €	6,00 % TTC du prix de vente	(soit 5,00 % HT)
De 500.000 € à 999.999 €	5,00 % TTC du prix de vente	(soit 4,17 % HT)
Au-delà de 1.000.000 €	4,00 % TTC du prix de vente	(soit 3,33 % HT)

LOCAUX PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX, VENTE :

10 % HT du prix de vente, soit 12 % TTC, (avec un minimum de 5.000 € HT, soit 6.000 € TTC)

CESSION DE BAIL, CESSION DE FONDS

10 % HT du prix de vente, soit 12 % TTC, (avec un minimum de 5.000 € HT, soit 6.000 € TTC)

VENTE DE GARAGES – PARKINGS – CAVES - STOCKAGES

8,33 % HT, soit 10 % TTC, avec minimum de 833,33 € HT, soit 1.000 € TTC.

LOCATIONS DE BIENS D'HABITATION (En € TTC/m2)

	Zone très tendue		Zone tendue		Zone non tendue	
Honoraires loi ALUR	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	12 €/m2	12 €/m2	10 €/m2	10 €/m2	8€/m2	8€/m2
Etat des lieux	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2	3€/m2
Honoraires libres						
Autres prestations (fixation du prix, étude des dossiers, négociations, devis de travaux,...)	20 €/m2		20 €/m2		20 €/m2	
Total	35 €/m2	15 €/m2	33 €/m2	13 €/m2	31 €/m2	11 €/m2

LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL :

30 % HT du loyer annuel, soit 36 % TTC, avec minimum de 6.000 € TTC (soit 5.000 € HT)

LOCATION DE GARAGES – PARKINGS – CAVES - STOCKAGES

1 mois de loyer à charge de chaque partie. Minimum de perception 78 € TTC (soit 65 € HT) chacune

AVIS DE VALEUR (ESTIMATION DE VOTRE BIEN) :

Avis de valeur d'un bien de moins de 100 m²: 250 € HT (soit 300 € TTC)

Avis de valeur d'un bien de plus de 100 m²: 375 € HT (soit 450 € TTC)

Hôtels particuliers, immeubles, mise en copropriété : nous consulter

(Ce montant vous est remboursé si vous nous confiez un mandat exclusif)